Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 25 mars 2002

établissant les critères pour l'attribution du label écologique communautaire aux revêtements de sol durs

[notifiée sous le numéro C(2002) 1174]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2002/272/CE)

(JO L 94 du 11.4.2002, p. 13)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision 2009/607/CE de la Commission du 9 juillet 2009	L 208	21	12.8.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002D0272:20080119:FR:PDF